

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > PUBLICATIONS > **OUVRAGES COLLECTIFS**

"Droit anglais des affaires", Ouvrage de Cécile LE GALLOU et Simon WESLEY

LE 1 OCTOBRE 2018

Ce livre de droit français présente une vue
d'ensemble pratique du droit anglais des
affaires



COLOMBI MOFFRE
CÉCILE LE GALLOU
SIMON WESLEY
DROIT
ANGLAIS
DES AFFAIRES



Dans le contexte du commerce international où de nombreux pays et secteurs des affaires ont recours aux principes de la Common law, la connaissance du droit anglais des affaires est incontournable, et le « Brexit » ne devrait pas modifier cette donne. C'est l'objet de cet ouvrage qui présente les fondements du système de Common law ainsi que les principales matières du droit et la pratique anglaise des affaires : sont ainsi étudiés le droit des contrats, la responsabilité délictuelle, les trusts, les structures juridiques des entreprises, le contrat de travail, les garanties de paiement, les procédures d'insolvabilité, le règlement des litiges, la régulation des marchés, le droit pénal des affaires et les principales règles de procédure pénale. Afin de faciliter la compréhension du lecteur sur les spécificités de la Common law, les premiers développements sont consacrés à ses sources, sa méthodologie (système du « precedent »), ses institutions et ses acteurs. Grâce à un index détaillé, le lecteur peut aussi privilégier un usage thématique de l'ouvrage (tel que l'Estoppel, le CMA, la Bankruptcy, l'Anticipatory breach, le Duty of Care, le Fiduciary duty, les NDA, le Ratio decidendi, les B r a g a n z a d u t i e s , e t c .) . Cet ouvrage intéressera tous les acteurs du monde des affaires : les praticiens (avocats, juristes d'entreprise, magistrats) ainsi que les universitaires et les étudiants (notamment de masters et doctorat), désireux d'avoir une approche générale et claire des règles juridiques régissant le business anglais et les fondements du système de Common law. Par l'ampleur de la matière, les auteurs ont eu à coeur de privilégier des développements pédagogiques, en recherchant toujours une approche pratique des mécanismes.

Cécile LE GALLOU est maître de conférences HDR et co-directrice du master 2 Juriste international à l'Université de Toulouse Capitole.

Simon WESLEY est avocat honoraire au Barreau de Lyon, ancien Solicitor (England & Wales) et maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3 faculté de droit.

C o m m a n d e r

l ' o u v r a g e